



LA SOCIÉTÉ MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR APPEL À COTISATION ET DON 2024



« Je suis très reconnaissante à la SMLH. La bourse qui m'a été attribuée a couvert 50% de la somme nécessaire pour avoir un petit logement équipé d'une cuisine pour me permettre de tester mes recettes. Sans ce soutien, je n'aurais rien pu faire.

La SMLH a vraiment cru en moi, merci ! »

Aurélie L., apprentie dans un lycée hôtelier



Le soutien à la valorisation de l'apprentissage et des formations professionnelles est l'une des actions prioritaires de la SMLH.

66% du montant de votre cotisation et de votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20% de votre revenu imposable).

**Cotisation de base
40€**

> 14€ Après réduction fiscale

**Cotisation de base
60€**

> 20€ Après réduction fiscale

**Cotisation de base
110€**

> 37€ Après réduction fiscale

Si la répartition de votre règlement n'est pas précisée sur votre bulletin nous affecterons la somme automatiquement à la cotisation de base et le reste en don

BULLETIN DE COTISATION ET DON

Merci de bien vouloir nous adresser ce bulletin accompagné de votre règlement à l'ordre de la SMLH.

Membre titulaire

JE COTISE À LA SMLH

Cotisation 2024 **Cotisation à vie**

Membre de base

40€ annuel 800€ à vie

Membre de soutien

60€ annuel 1200€ à vie

Membre de bienfaiteur

110€ annuel 2200€ à vie

J'AJOUTE UN DON À MA COTISATION

30€ 50€ 100€

Soit après déduction fiscale

10€ 17€ 34€

Autre montant : €

Nom :

Prénom :

N° SMLH :

JE M'ABONNE À LA COHORTE

- 20€ version papier (1 an)
 15€ version numérique (1 an)

L'abonnement numérique est offert si vous vous abonnez à la revue papier